Bonjour,

Comme nous vous en avions parlé lors de notre visite, nous sommes entrain de

constituer un dossier sur l'impact réel du 38 sur le quartier et le voisinage. Ceci afin

de nous défendre contre les accusations de troubles à l'ordre public proférées à notre

encontre.

Une partie de ce dossier sera constitué de témoignages de voisins et voisines. En

effet, nous rendons en ce moment visite à tous les immeubles et maisons donnant

directement sur « le 38 ».

Le document que nous vous faisons parvenir est un formulaire officiel. Nous vous

demandons évidement de n'y écrire que la stricte vérité afin de rendre compte de

comment « le 38 » impacte ou n'impacte pas votre quotidien.

Ces quelques lignes sont libres et peuvent aborder le thème du bruit, des relations de

voisinage, etc.

Nous nous engageons bien sur à utiliser ce document uniquement dans le cadre d'une

procédure judiciaire. Nous ne divulguerons le détail de vos déclarations ni vos noms

et adresses sous aucuns prétextes à un tiers, qu'il soit voisin ou journaliste, sans votre

accord préalable.

Vous remerciant par avance

L'assemblée du 38